



LA DYNAMIQUE COMMERCIALE SE CONFIRME À MILLAU

Contrairement au niveau national, le commerce millavois résiste bien à la crise, entraînant une baisse de la vacance commerciale entre 2020 et 2024. Un dynamisme commercial partagé par la CCI et l'observatoire du commerce de la Com'com.

Publié le 06 février 2025

Depuis 2020, en réaction à la crise covid qui a fortement impacté le commerce local, la Communauté de communes et la ville de Millau ont déployé une série de mesures pour soutenir les commerçants. Par exemple via :

- > L'accompagnement et la facilitation de l'installation des porteurs de projets en coeur de ville.
 - > L'acquisition de commerces vacants via une foncière régionale.
 - > La création de l'observatoire du commerce
 - > L'organisation de rencontres du commerce.
 - > Un schéma de développement commercial en concertation avec les acteurs économiques du centre-ville.
 - > Renforcement de la collaboration entre l'office du commerce et de l'artisanat et le manager de centre-ville.
 - > La redynamisation des halles.
 - > La mise en valeur des commerces du centre-ville à travers 4 campagnes d'affichage (25 commerçants).
 - > La création de portraits vidéo de commerçants diffusés sur les réseaux sociaux de juillet à décembre 2024.
- [Découvrir les vidéos](#) ↗
- > L'accompagnement des projets des associations de commerçants.
 - > L'incitation auprès des propriétaires de locaux vacants à remettre leur local sur le marché ou d'en changer la destination (garage, logement...) grâce à la mise en place sur la taxation sur les locaux vacants à partir de 2025. Une centaine de locaux sont concernés.

Les efforts entrepris portent aujourd'hui leurs fruits et la dynamique locale contient la vacance commerciale dans un contexte économique très difficile depuis la crise sanitaire.

Pour la CCI de l'Aveyron et la Communauté de communes (via son Observatoire du commerce), les chiffres traduisant la dynamique montrent une même tendance positive malgré des modes de calcul et un périmètre différents.

UNE HAUSSE DES INSTALLATIONS DEPUIS 2020

À Millau, depuis 2020, l'observatoire du commerce comptabilise 123 créations de boutiques avec une vitrine, contre 104 fermetures, bien souvent, dûes à des départs en retraite. Une dynamique qui est confirmée par la baisse de la vacance commerciale, qui est passé de 19.1% à 15.5% en centre-ville de Millau, de 2020 à 2024.

> En savoir plus sur les chiffres et les méthodes de calcul

Lors de la votation citoyenne de 2020, les millavois avaient exprimé le souhait de voir le centre-ville revitaliser. Un périmètre marchand « d'hyper-centre » a donc été défini. Il priorise les principaux axes piétons ainsi que l'avenue Alfred Merle avec le flux de la gare et dans l'optique du Pôle d'échanges multimodal afin d'y installer de nouveaux commerçants. Aujourd'hui l'Observatoire du commerce recense 1 200 boutiques.

À noter, que la Ville détient un nombre important de commerces pour une ville de 23 000 habitants.

De son côté la CCI, observe la même tendance, avec 254 immatriculations au Registre national des entreprises, tout entreprises confondues et 205 fermetures, sur un périmètre beaucoup plus large que le centre ville.

Une palette d'outil pour dynamiser le commerce local

Une palette de dispositifs et d'outils complémentaires ont été déployés par la Communauté de communes pour renforcer la dynamique commerciale, soutenir et accompagner les commerçants et freiner le contexte national d'augmentation de la vacance commerciale :

229 porteurs de projet accompagnés

Recherche de locaux sur le territoire, accompagnement à la création et facilitation à l'installation.

7 cellules commerciales réhabilités

Avec le dispositif Fabrique à boutiques, 7 commerces ont pu être réhabilités et relouer. Les locaux sont mis à disposition de porteur de projet, la Com'com prend en charge partiellement le loyer pendant un an pour favoriser l'installation et les réussite des projets.

Deux créations de commerces dans les villages

Soutenus par le dispositif dernier commerce en milieu rural, la Com'com a accompagné la création de deux commerces, une boulangerie fournil à Paulhe et une épicerie solidaire à Compregnac.

23 boutiques embellies

23 commerces ont bénéficié de l'aide à la rénovation de leurs enseignes et ou de leurs vitrines avec Renov ma boutique, pour une enveloppe totale de 40 000 euros.

DES EXONÉRATIONS POUR LES PETITES ENTREPRISES

Au 1er juillet 2024, la Ville de Millau et la Comcom ont décidé d'exonérer l'impôt sur les bénéfices, de cotisation foncière des entreprises (CFE) et de taxe foncière sur les propriétés bâties (TF) les entreprises de moins de 11 salariés dans le cadre de la réforme sur les Zones de revitalisation rurale (ZRR). C'est un nouvel élément d'attractivité pour notre territoire qui a été l'un des seuls à faire ce choix dans le département.

Ainsi l'exonération, sur 8 ans, représente environ 240 000€ pour la Communauté de communes et 85 000€ pour la Ville de Millau.



VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République

12100 Millau

05 65 59 50 00

Ouvert du lundi au vendredi de

8h à 12h et de 13h30 à 17h30